Institution Don Bosco Saint Cyr

ENGAGEMENT FINANCIER- COLLÈGE DON BOSCO - Année scolaire 2021-2022

NOM de l'élève: ……

Prénom : ……**Classe** en septembre 2021 :

1 – CALCUL DE LA CONTRIBUTION des FAMILLES :

Complétez la grille ci-dessous selon l'exemple en utilisant votre avis d'imposition 2020 sur revenus 2019

	vous	*Exemple*
Revenu Fiscal de Référence **RFR**	€	*11 500 €*
Foyer	2 parts	*2 parts*
Nombre d'enfants à charge *(1 enfant = 1 part)*		*1*
Nombre total de parts	=	*= 3 parts*
RFR divisé par le nombre de parts *	=	*11 500 / 3 = 3 833 €*
Catégorie		*C*
Tarif annuel		*916 €*
Tarif par mois *(tarif par an divisé par 10)*	=	*916 / 10 = 91.60 €*

Catégorie	*** Votre Revenu fiscal par part**		**Tarif annuel**
	de	à	**Collège**
A		1 934 €	702 €
B	1 935 €	3 298 €	829 €
C	3 299 €	5 034 €	916 €
D	5 035 €	6 410 €	1 002 €
E	6 411 €	9 148 €	1 087 €
F	9 149 €	11 604 €	1 173 €
G	11 605 €	15 731 €	1 259 €
H	15 732 €		1 431 €

Pour information, ci-dessous le coût du dispositif **SPEAK ENGLISH** pour les élèves :

CATEGORIE	**Coût annuel en €**	
	CLASSES 6ème obligatoire	**CLASSES 5ème 4ème 3ème option**
A	35	75
B	45	95
C	55	115
D	65	135
E	75	155
F	85	175
G	95	195
H	115	215

2 – FRAIS FORFAITAIRES de DEMI-PENSION : *cochez les jours souhaités*

❑ **Je choisis un forfait dans le tableau ci-dessous.**

Les forfaits prennent en compte **deux semaines d'absences** (aucune déduction pour stage, sortie, voyage, journée pédagogique, maladie **de courte durée ne sera accordée**).

❑ LUNDI	❑ MARDI	❑ JEUDI	❑ VENDREDI
TARIF ANNUEL			
❑ 1 repas par semaine	❑ 2 repas par semaine	❑ 3 repas par semaine	❑ 4 repas par semaine
262 €	524 €	788 €	1049 €

❑ **Je ne choisis pas le forfait**

Je réserverai le(s) repas de mon enfant en approvisionnant le porte-monnaie sur ECOLE DIRECTE au tarif unitaire de 8.70 €.

Le repas non réservé 24h à l'avance sera facturé au prix de 10 €.

3 – FRAIS FORFAITAIRES GARDERIE DU SOIR : *cochez les jours souhaités*

❑ **Je choisis un forfait dans le tableau ci-dessous**

Les forfaits prennent en compte deux semaines d'absences (aucune déduction pour stage, sortie, voyage, journée pédagogique, maladie de courte durée ne sera accordée).

❑ LUNDI	❑ MARDI	❑ JEUDI	❑ VENDREDI
TARIF TRIMESTRIEL			
❑ 1 soir par semaine	❑ 2 soirs par semaine	❑ 3 soirs par semaine	❑ 4 soirs par semaine
25 €	50 €	75 €	100 €

❑ **Je ne choisis pas le forfait.**

Je réserverai la (les) soirée(s) de garderie de mon enfant en approvisionnant le porte-monnaie sur ECOLE DIRECTE au tarif unitaire de 2,50 €.

La garderie non réservée 24h à l'avance sera facturée au prix de 5 €.

4 - ACOMPTE REPRÉSENTANT L'AVANCE SUR LA 1ère FACTURATION :

1 mois : contribution des familles selon catégorie (= tarif annuel/10 mois) ☐

1 mois : frais forfaitaires de ½ pension (= tarif annuel/10 mois) + ☐

Libeller votre chèque à l'ordre de **l'ASSOCIATION DON BOSCO** = ☐

(Le chèque sera encaissé en septembre 2021)

5 –ADHÉSION A L'APEL :

- ❑ Cotisation nationale : 14,95 € + Cotisation établissement 7 € = 21,95 € annuelle
- ❑ Cas particulier : 7 € annuelle, si vous versez la cotisation nationale pour un aîné dans un autre établissement, à préciser :

……

La cotisation sera affectée sur la facture du premier trimestre.

Sauf désaccord expressément communiqué, votre adhésion à l'A.P.E.L. permet à notre association d'utiliser votre email personnel pour vous envoyer des informations.

6 - MODALITÉS FINANCIÈRES :

Les factures seront sur ECOLE DIRECTE à chaque début de trimestre.
Les paiements sont étalés sur 10 mois.

MODE DE RÈGLEMENT SOUHAITÉ : merci de cocher votre choix :

- ❑ Chèque mensuel, en date limite du 10 de chaque mois
- ❑ Prélèvement mensuel en date du 10 de chaque mois *
- ❑ Carte bancaire sur Ecole directe, en date limite du 10 de chaque mois

Merci de compléter le mandat SEPA et de communiquer un RIB si vous optez pour le prélèvement.

La ponctualité des règlements est nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement.

L'établissement intentera toute action d'assignation auprès du Tribunal d'Instance de Toulon pour recouvrer les sommes qui resteraient impayées malgré les rappels.
En cas d'impayés, l'établissement se réserve le droit de ne pas réinscrire l'élève.

Pour toute question financière, vous pouvez envoyer votre demande à :
comptabilite@donbosco83.fr

Fait à …….. le ……2021

Signature